

Crise sanitaire et télétravail : quelles conséquences sur les lieux d'habitation ?

Publié le 23 mars 2023

🕒 3 minutes

Par : [La Rédaction](#)

Plusieurs indicateurs rendant compte d'une partie des déménagements récents tendent à montrer une accélération des mouvements de populations vers des régions déjà attractives avant 2020. Pour l'Insee, il est encore trop tôt pour tirer des conclusions précises sur les effets de la crise sanitaire concernant les migrations en France.

L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) établit des comparaisons entre deux périodes, avant et après 2020. Globalement **les régions qui étaient attractives avant 2020 le restent après 2020.**

L'[étude de l'Insee publiée le 16 mars 2023](#) utilise notamment les données transmises par la Poste sur les contrats de réexpédition définitive du courrier ainsi que les données concernant les changements d'adresse de cartes grises et les effectifs d'élèves scolarisés dans le premier degré.

Les régions privilégiées avant 2020 le demeurent en 2022

Au cours de la dernière décennie, les mouvements migratoires en France ont été marqués par une forte attractivité de certaines régions. **Les régions les plus attractives en 2019 le sont restées en 2022.**

Par exemple, la **Bretagne** compte 1,90 entrée pour une sortie en 2022 contre 1,85 entrée pour une sortie en 2019. La **Corse**, la **Nouvelle-Aquitaine**, l'**Occitanie** et les **Pays-de-la-Loire** dépassent le ratio de 1,4 entrée pour une sortie en 2019 comme en 2022. À l'inverse, dans les régions Île-de-France, Hauts-de-France et Grand Est, les départs d'habitants sont plus nombreux que les arrivées. Ce constat réalisé en 2019 reste identique après 2020. **L'Île-de-France est la région qui compte le plus de départs.** En 2022, 35 arrivées de ménages en provenance d'autres régions pour 100 départs y sont enregistrées.

Les tendances générales de la dernière décennie en matière de flux migratoires n'ont donc pas été bouleversées. Au début du confinement, en 2020, de nombreux départs de certaines grandes métropoles ont été observés. La population parisienne a vu sa population fortement diminuer au moment du premier confinement de mars 2020 (- 208 000 résidents , soit près de 10% des habitants de Paris). Outre Paris, quatre départements abritant une métropole régionale ont hébergé moins de personnes (résidents et non-résidents) à la mise en place du confinement qu'habituellement : le Nord, le Rhône, l'Isère et la Haute-Garonne.

L'éloignement des centres urbains

L'Insee constate le **renforcement de la périurbanisation**, c'est-à-dire du développement des périphéries des grandes agglomérations. **Les pôles de population et d'emploi perdent des habitants au profit de leurs couronnes**. Le ratio des entrées sur les sorties de la couronne par rapport à son pôle croît avec la taille des aires durant la période 2017-2019 : de 1,2 dans les aires de moins de 50 000 habitants à plus de 2 dans les aires de plus de 700 000 habitants.

Par ailleurs, les **villes moyennes ou petites** deviennent **plus attractives**. Le ratio entre les entrées et les sorties des aires de moins de 50 000 habitants passe de 1,19 en 2019 à 1,28 en 2022.

Selon l'Insee, les **départements où les emplois apparaissent les plus compatibles avec le télétravail** ont un **ratio des entrées sur les sorties en baisse entre 2018 et 2021**. C'est le cas d'un certain nombre de départements d'**Île-de-France** ainsi que du **Rhône** et de la **Haute-Garonne**, là où les fonctions métropolitaines et les emplois de bureau sont surreprésentés.